



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-440

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2023-440

Objet : Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2015-266 afin de modifier les bassins de taxation

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 18 décembre 2023.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 21 décembre 2023.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe



3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
www.sainte-martine.ca